



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dégoudronnant

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Dégoudronnant

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Goudron et dissolvant de colle.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Decoction France.
83, Voie de Tilleux
88300 Rebeuville
06 62 93 50 95
contact@decoction.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Belgique. Centre antipoison : 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn; R65. Xi; R38. N; R51/53. R10, R43

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Dégoudronnant

Mentions de danger	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Contient	Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics, orange, sweet, ext.
Mentions de mise en garde supplémentaires	P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P331 NE PAS faire vomir. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics	30-60%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-141-6
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456620-43-XXXX
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn; R65. R66

Dégoudronnant

xylene		30-60%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315		Xn; R20/21. Xi; R38. R10
orange terpenes		1-5%
Numéro CAS: 8028-48-6	Numéro CE: 232-433-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119493353-35-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		Xn; R65. Xi; R38. N; R50/53. R10, R43
ethylbenzene		1-5%
Numéro CAS: 100-41-4	Numéro CE: 202-849-4	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373		F; R11. Xn; R20

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Inhalation	Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Donner beaucoup d'eau à boire. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Consulter un médecin si une gêne persiste. Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes.

Dégoudronnant

Protection des secouristes Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Inhalation	Peut provoquer une gêne. Peut être nocif par inhalation.
Ingestion	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Nausées, vomissements. Peut être nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer une gêne. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux et la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
Traitements particuliers	Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit est inflammable.
Produits de combustion dangereux	Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Le produit contient une substance qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
------------------------------	--

Dégoudronnant

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
Protection des yeux/du visage	Ne pas porter de lentilles de contact en travaillant avec ce produit chimique. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.
Mesures d'hygiène	Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Dégoudronnant

Couleur	Paille.
Odeur	Faible. Hydrocarbures.
Point d'éclair	~ 32°C
Densité relative	~ 0.82
Solubilité(s)	Emulsionnable dans l'eau.

9.2. Autres informations

Volatilité	90%
-------------------	-----

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun connu.
---	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Réducteurs forts.
-------------------------------	---------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)	2 466,22947144
----------------------------	----------------

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	23,42917998
---------------------------------------	-------------

Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Peut être nocif par inhalation.
-------------------	---

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut être nocif en cas d'ingestion.
------------------	---

Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Peut être nocif par contact cutané.
-----------------------	--

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation. Peut provoquer les lésions oculaires graves.
-------------------------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
--------------------	--

12.1. Toxicité

Dégoudronnant

Toxicité Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1993

N° ONU (IMDG) 1993

N° ONU (ICAO) 1993

N° ONU (ADN) 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEAVY CHAIN HYDROCARBONS)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEAVY CHAIN HYDROCARBONS)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEAVY CHAIN HYDROCARBONS)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (HEAVY CHAIN HYDROCARBONS)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Dégoudronnant

Groupe d'emballage (ADN) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence +3Y

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Publié par Responsable HSE.

Date de révision 03/03/2015

Révision 1

Numéro de FDS 4870

Dégoudronnant

Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable.
	R11 Facilement inflammable.
	R20 Nocif par inhalation.
	R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
	R38 Irritant pour la peau.
	R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
	R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
	R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H312 Nocif par contact cutané.
	H315 Provoque une irritation cutanée.
	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
	H332 Nocif par inhalation.
	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.